



**HAL**  
open science

## **La pauvreté au Maroc : étude descriptive dans un contexte comparatif avec la Jordanie, la Tunisie et la Turquie**

Kamal Chakir, Abdelkader El Moutaoukil

### ► **To cite this version:**

Kamal Chakir, Abdelkader El Moutaoukil. La pauvreté au Maroc : étude descriptive dans un contexte comparatif avec la Jordanie, la Tunisie et la Turquie. repères et perspectives économiques , 2017, 2 (2), pp.75-91. <hal-05285168>

**HAL Id: hal-05285168**

**<https://hal.science/hal-05285168v1>**

Submitted on 26 Sep 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License

## La pauvreté au Maroc : étude descriptive dans un contexte comparatif avec la Jordanie, la Tunisie et la Turquie

Chakir Kamal, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc

El Moutaoukil Abdelkader, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc

### Édition électronique

URL : <http://revues.imist.ma/index.php?journal=rpe&page=article&op=view&path%5B%5D=10925>

ISSN : 2509-0399

Date de mise en ligne : 28 décembre 2017

Pagination : 75-91

---

### Référence électronique

Chakir, K. et El Moutaoukil, A. «La pauvreté au Maroc : étude descriptive dans un contexte comparatif avec la Jordanie, la Tunisie et la Turquie», *Revue "Repères et Perspectives Économiques"* [En ligne], 02 / 2<sup>ème</sup> semestre 2017, mis en ligne le 28 décembre 2017.

URL: <http://revues.imist.ma/index.php?journal=rpe&page=article&op=view&path%5B%5D=10925>

## **La pauvreté au Maroc : étude descriptive dans un contexte comparatif avec la Jordanie, la Tunisie et la Turquie**

### **Résumé**

Cet article s'inscrit dans le cadre d'un essai en économie de développement, en quête d'étudier la pauvreté au Maroc, dans un contexte d'approche comparative, tout en appréhendant les rouages, les spécificités théoriques et les mécanismes de mesure.

Dans ce sens nous avons tenté de mener une étude permettant de décrire l'évolution de la pauvreté au Maroc, au cours des dernières années. En outre, nous avons procédé à une analyse comparative avec la Jordanie, la Tunisie et la Turquie, en vue de situer et d'évaluer les efforts déployés pour la lutte contre ce fléau social.

**Mot clés :** Pauvreté absolue ; Pauvreté relative ; Seuil de pauvreté ; Taux de pauvreté.

### **Abstract**

In this essay of Development Economy, we have tried to study and describe the poverty in Morocco, in a context of comparative approach with some countries.

We tried, also, to lead a study allowing describing the evolution of the poverty in Morocco, during the last years. Besides, we have tried to proceed to an analysis comparison with Jordan, Tunisia and Turkey, to understand and draw conclusions about this social phenomenon.

**Keywords:** Absolute poverty, Relative poverty, Poverty line, Poverty rates.

### **ملخص**

في هذا المقال المندرج في فئة " دراسات الاقتصاد التنموي"، حاولنا دراسة ووصف الفقر في المغرب، في سياق نهج مقارنة مع بعض البلدان مع فهم الخصائص النظرية وآليات القياس.

كما حاولنا إجراء دراسة لوصف تطور الفقر في المغرب في السنوات الأخيرة. بالإضافة إلى ذلك، أجرينا تحليلاً مقارنة مع الأردن وتونس وتركيا من أجل فهم وتقييم الجهود المبذولة لمكافحة هذه الآفة الاجتماعية.

**الكلمات المفتاح:** الفقر المطلق، الفقر النسبي، عتبة الفقر، نسبة الفقر.

**Classification JEL :** I31, I32

## **Introduction**

Depuis les années 80, l'économie mondiale a été marquée par des fluctuations profondes dues aux crises financières et aux perturbations économiques, qui ont touché la majeure partie du monde en pleine expansion.

En effet, plus d'un milliard d'humains, soit près d'un sixième de la population mondiale, vit au-dessous du seuil de la pauvreté ce qui est expliqué par plusieurs facteurs, en l'occurrence la faiblesse voire la mauvaise répartition du PIB, l'augmentation intensive des inégalités et l'exclusion sociale au sens de la vulnérabilité (Dwight, Radelet et Lindauer, 2008).

Ces termes, devenus d'utilisation courante, traduisent aujourd'hui une réalité et un vécu économique qui ont été marqués par le progrès phénoménal des moyens d'information, de communication et d'investigation, rendus de plus en plus performants et de moins en moins coûteux, grâce au développement considérable des nouvelles technologies et de leurs combinaisons (Dubois, 2001).

Ces évolutions rapides ne pouvaient laisser indifférent notre pays, désormais touché par une transition sociale remarquable, soucieux d'ancrer son bien-être à celui des pays développés.

La tradition libérale du Maroc a justement aidé à la construction d'un paysage social national meilleur et a facilité l'effort important de lutte contre la pauvreté et les inégalités de revenus en orientant l'évolution de cet ensemble vers la réalisation de l'objectif de la « pauvreté zéro » (HCP, 2006), assorti avec des indices d'inégalité et d'exclusion tolérables.

Les résultats obtenus par les différents pays ne sont pas uniformes. Les expériences vécues font ressortir la pauvreté comme une composante dynamique qui ne cesse pas de connaître des changements permanents et des mutations profondes. Une approche comparative entre le Maroc et quelques pays, ayant un peu près les mêmes caractéristiques socioéconomiques et faisant partie de la région PSEM (Pays Sud-Est de la Méditerranée), constitue une préoccupation majeure pour les chercheurs désirant de tirer des conclusions significatives sur le climat social marocain.

Dans le prolongement de ces observations, nous avons envisagé d'engager une réflexion méthodologique qui se base sur une approche hypothético-déductive, dans le but de répondre à la problématique soulevée et qui peut être résumée en une principale question :

Pouvons-nous qualifier la pauvreté au Maroc comme étant dramatique par rapport à d'autres contrées voisines, en l'occurrence la Jordanie, la Tunisie et la Turquie ?

Pour cerner la problématique du sujet, il nous semble nécessaire de prendre un cheminement progressif partant d'un cadre, à la fois, théorique et conceptuel, qui va nous permettre de présenter un ensemble de concepts de base et un arsenal technique colossale, relatant la pauvreté, passant par les particularités du cas marocain en termes d'évolution, de caractéristiques et de mesures entreprises au cours des dernières années en matière de transition sociale et allant jusqu'au contexte de comparaison avec les pays précités.

## **1. La pauvreté : cadre conceptuel et indicateurs de mesure**

Il arrive que des gens débattent la pauvreté comme s'il s'agissait d'une seule notion renvoyant au même sens, alors que ce n'est pas le cas. De nombreux penseurs économistes, sociologues, philosophes et organismes internationaux ont essayé de définir un cadre théorique et conceptuel pour la notion polysémique de la pauvreté, sans pour autant qu'un consensus soit trouvé.

Ce fléau est toujours présent comme réalité à combattre, plus que comme thème de réflexion, dans la plupart des corps de doctrines économiques, en l'occurrence les mercantilistes, les libéraux, les marxistes et bien d'autres.

À l'heure actuelle, les contemporains ont pu développer une littérature très riche, permettant ainsi de décortiquer la pauvreté dans son ensemble à travers des travaux de recherches pertinents, dont nous allons citer : l'approche par les « capacités » de Sen (1976, 1977 et 1981), qui constitue un nouvel éclairage en montrant que les possibilités d'accès aux ressources par les individus devraient être prises en compte, et celle amorcée par Rawls (1971) dans le cadre de sa « théorie de justice » à l'aide de la notion des biens premiers (Bisiaux, 2011).

On distingue, de façon usuelle, trois formes de pauvreté : la pauvreté monétaire ; la pauvreté en conditions de vie ; et la pauvreté de potentialités ou de "capacités".

### **1.1. La pauvreté monétaire**

L'approche monétaire de la pauvreté est adoptée par les *WELFARISTES* ou les *UTILITARISTES* classiques, qui préconisent le revenu des ménages comme principale mesure de classification. Dans ce sens, le degré de satisfaction atteint par un individu par rapport aux biens et services qu'il consomme est supposé définir le bien être.

En effet, la pauvreté est considérée sous la forme d'un niveau d'utilité inférieur à un niveau préalablement défini et économiquement approximé par une grandeur monétaire. La pauvreté résulte donc d'une possession des ressources monétaires car dans un système de marché, le revenu et la dépense sont seuls susceptibles de rendre compte de la satisfaction individuelle. La catégorie des pauvres est alors celles qui ne peut pas, avec les ressources qu'elle possède, acquérir un panier de biens et de services désormais indispensable à sa survie.

Dans ce sillage, les spécialistes distinguent entre la pauvreté absolue et la pauvreté relative. La première mesurée à l'échelle planétaire par la Banque Mondiale, retient comme seul critère déterminant un revenu annuel de 690 \$ (soit 1,9 \$ par jour) par personne<sup>1</sup>, permettant de subvenir les besoins vitaux d'un individu. La seconde tient compte des critères nationaux pour déterminer le seuil minimum de niveau de vie tolérable. Dans ce sillage, il convient de signaler qu'il arrive que les pouvoirs publics, puissent même définir plusieurs seuils de pauvreté, en raison d'écarts de prix régionaux (Moussebbih, 2012).

En définitif, l'approche monétaire de la pauvreté est réputée la plus intuitive et la plus perceptible dans la littérature économique, qui s'intéresse, en fait, aux ressources monétaires. Les partisans de cette approche définissent la pauvreté comme étant un manque de ressources monétaires et conséquemment un manque de biens de première nécessité.

---

<sup>1</sup> Qui intègre, selon la banque mondiale, de nouvelles données sur les écarts du coût de la vie d'un pays à l'autre (les taux de change en parité de pouvoir d'achat ou PPA)

## **1.2. La pauvreté en conditions de vie**

La pauvreté en conditions de vie renseigne sur un manque global d'éléments de bien-être matériels. Elle est parfois appelée pauvreté non monétaire ou d'existence. Il s'agit d'un concept nouvellement instauré dans la littérature économique et qui renvoie à l'insuffisance des revenus, mais aussi à une panoplie d'autres indicateurs qui permettent d'apprécier les conditions de vie. Il convient de noter que la pauvreté en conditions de vie se mesure par toute une batterie d'indicateurs qui évaluent la pauvreté.

Les spécialistes ont tenté d'apporter des éléments concrets pour mesurer la pauvreté dans son volet relatif aux conditions de vie à travers l'instauration d'un nouvel indicateur visant à apprécier la qualité de vie en examinant les privations d'éléments de bien-être de la vie quotidienne, en l'occurrence les contraintes budgétaires, les retards de paiement, la consommation, les difficultés de logement, l'état de santé, les conditions de travail, le niveau d'éducation, la sécurité, et la liste n'étant pas limitative.

## **1.3. La pauvreté des capacités**

L'approche des capacités, dénommée également des potentialités, a vu le jour dans les années quatre-vingt et dont le principal maître d'œuvre est *Amartya Sen*. Il convient de signaler que cette approche n'a pas été développée initialement dans l'optique de s'appliquer à la pauvreté.

Pour Sen, la pauvreté est une privation des ressources minimales nécessaires au libre exercice des droits humains inaliénables. La capacité de son côté est une forme de liberté, c'est-à-dire une liberté substantielle de mettre en œuvre diverses combinaisons de fonctionnements. Toute personne privée de la liberté d'accomplir l'ensemble des fonctionnements qu'il valorise est, pour *Sen*, réputée pauvre.

Cela dit, qu'il se peut qu'une personne détienne un revenu important, mais qu'elle ne soit pas capable, pour des raisons d'absence de libertés, d'atteindre un niveau minimal de bien-être. Pour *Sen*, le revenu n'est qu'à élément parmi d'autres qui doivent être réunies pour assurer le bien-être individuel.

#### **1.4. Autres acceptions théoriques de la pauvreté**

D'après la théorie économique, nombreuses sont les définitions que l'on peut tirer pour la pauvreté et les inégalités et qui sont parfois controversées. Pour Adam Smith (1767), pour David Ricardo (1817) et pour Karl Marx (1867), les pauvres sont ceux qui ne disposent pas d'une richesse suffisante pour subsister sans travailler et qui ne disposent pas des moyens de mettre en œuvre leurs capacités de travail sans vendre leur force de travail.

Dans une certaine mesure, les salariés sont considérés comme des défavorisés, comme des pauvres. La conception holiste de la société, qui est à l'œuvre ici, insiste évidemment sur le rôle déterminant de l'appartenance de classe : ceux qui vendent leur force de travail appartiennent à la classe des salariés (ou prolétariat comme l'a dit Marx) et l'inégalité de leur situation ne fait que refléter l'inégalité entre les classes sociales (Lallement, 2012).

Reste que, au sein de ce clivage de classe, il y a aussi un deuxième clivage entre des salariés et des indigents, ces derniers étant ceux qui ne sont pas en état de travailler. Cependant, *Walras* (1868) pense que la propriété de la richesse sociale et la répartition des revenus ne relèvent pas des mêmes analyses que la théorie des prix ou de la production, mais d'un critère de justice.

#### **1.5. Les indicateurs de la pauvreté**

La théorie économique met en exergue une littérature très vaste et un arsenal technique colossal décrivant les indicateurs de la pauvreté et leurs champs d'application respectifs.

Pour les *UTILITARISTES* classiques qui préconisent l'approche monétaire de la pauvreté, un individu est pauvre lorsqu'il manque de bien-être économique. La subjectivité du concept, jumelée au fait qu'il est non observable, rend l'évaluation du bien-être économique très hasardeuse. En conséquence, les *WELFARISTES* se rabattent sur des indicateurs de type revenu ou dépenses. Tout en reconnaissant la portée limitée de ces variables, ils les préfèrent néanmoins aux autres indicateurs

puisqu'elles ne privilégient pas un bien sur un autre, laissant ainsi plus d'importance aux préférences des individus.

Dans le cas de la pauvreté en conditions de vie, encore une fois, il est difficile et coûteux d'observer directement leur satisfaction. Les spécialistes font souvent appel à tous les indicateurs dans le domaine de la nutrition, de l'éducation, de la santé, du logement et des vêtements, en favorisant les indicateurs d'accomplissement par rapport aux indicateurs d'accès.

Pour ce qui est de la pauvreté des potentialités, les spécialistes privilégient des indicateurs d'accès. *Sen* suggère d'utiliser le taux de mortalité et l'espérance de vie, désagrégés par sexe et groupe d'âge, pour juger de la capacité des individus à prévenir la mortalité et morbidité évitables en plus d'une autre mesure dénommée IDH (indice de développement humain) qui établit un lien entre un trio en l'occurrence l'espérance de vie, le taux de scolarisation et le PIB par tête (Cousineau, 2009).

## **2. Situation liminaire de la pauvreté au Maroc**

Au Maroc et dans d'autres pays du monde, l'analyse de la pauvreté porte essentiellement sur les notions de capacité, d'opportunités et de potentialités.

Dans ce sens, les enquêtes portant sur la consommation, la dépense et le niveau de vie, constituent une locomotive pour étudier et analyser la pauvreté dans toutes ses dimensions. La dernière enquête du genre a été réalisée en 2013/2014, ce qui va nous permettre de dégager les tendances et les changements qui ont affecté, au cours de cette période, les conditions de vie des ménages et plus particulièrement celles qui se rapportent à la pauvreté.

Nonobstant, nous allons se contenter d'un indicateur quantitatif, en l'occurrence la pauvreté absolue. La pauvreté absolue mesurée par le minimum requis en dépense alimentaire par référence aux normes fixées par l'OMS-FAO<sup>2</sup>, majoré par une allocation des dépenses non alimentaires conformément à l'approche de la Banque Mondiale.

---

<sup>2</sup> L'organisation mondiale de la santé et l'organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Jusqu'en 2014, le Maroc, soucieux d'ancrer son bien être à celui des pays développés, observait encore des déséquilibres démographiques, et des retards en capital scolaire et en ressources humaines qualifiées, particulièrement au sein des milieux ruraux et de la population pauvre.

Toutefois, en dépit de l'impact négatif de ces facteurs, les spécialistes estiment qu'ils vont afficher, à long terme, une tendance positive avec les chances de sortie de la pauvreté. Sur le plan démographique, la taille du ménage, élément majeur de la composition démographique, exerce un effet négatif sur la sortie de la pauvreté des ménages.

A l'heure actuelle, et à la lumière des nouvelles normes fixées par la Banque mondiale, le seuil de pauvreté au Maroc est de 4667DH par personne et par an en milieu urbain et à 4313DH par personne et par an en milieu rural (HCP, 2016), soit un taux de pauvreté de 4,8% selon les estimations retirées du dernier RGPH.

Par ailleurs, pour mieux appréhender l'évolution de la pauvreté au Maroc, nous avons essayé de mettre en exergue les données statistiques, disponibles, étalées sur une période de temps irrégulière allant de 1985 jusqu'à 2014.

**Tableau 1: Evolution du taux de pauvreté absolue au Maroc entre 1985 et 2014**

	1985	1991	1994	1999	2001	2004	2007	2014
<b>Taux de pauvreté absolue</b>	21,10%	13,10%	16,50%	16,30%	15,30%	14,20%	8,90%	4,8%

Source : Base de données du HCP

Il est clairement montré à travers la lecture des données du tableau ci-dessus, que le taux de pauvreté a connu une mutation profonde. En effet, l'incidence de la pauvreté est en baisse tendancielle depuis les années 1985. La poursuite de la baisse de la pauvreté au rythme observé entre 1994 et 2014 indique que le Maroc a déployé des efforts pour aider à la construction d'un paysage social national meilleur et a facilité l'effort important de lutte contre la pauvreté et les inégalités de revenus en orientant l'évolution de cet ensemble vers la réalisation de l'objectif de la « pauvreté zéro », assorti avec des indices d'inégalité et d'exclusion tolérables.

Toutefois, cette tendance semble être paralogique. Ce constat peut être expliqué par le changement continu des normes préconisées par la Banque mondiale, dans le cadre de classification et de détermination de la classe pauvre au sens absolue. Dans ce sillage, la pauvreté à 1 \$ PPA /jour/personne, a été pratiquement éradiquée depuis 2003 pour passer progressivement à 1,2 \$ en 2004, 1,5 \$ en 2007 et à 1,9 \$ en 2011.

D'où la nécessité d'infléchir significativement cette tendance, en procédant à un diagnostic des politiques publiques de développement, appliquées dans les divers segments, sur la pauvreté, l'inégalité et l'exclusion sociale, et en encourageant de plus en plus profondément la lutte contre la précarité et en tirant le maximum du profit des retombées de la croissance et de la réduction des inégalités sur le recul de la pauvreté dans toutes ses formes.

Néanmoins, les résultats obtenus par les différents pays ne sont pas uniformes. Les expériences vécues font ressortir la pauvreté comme une composante dynamique qui ne cesse pas de connaître des changements permanents et des mutations profondes. C'est ainsi, que nous allons procéder à une approche comparative entre le Maroc et quelques pays ayant un peu près les mêmes caractéristiques socioéconomiques et faisant partie de la région PSEM.

### **3. Approche comparative entre le Maroc et quelques pays de la région PSEM**

La comparaison de la pauvreté dans différents pays, joue un rôle important non seulement dans la recherche scientifique, mais aussi dans le débat politique. Les différences de niveau peuvent servir de tremplin pour évaluer la capacité des politiques à lutter contre la pauvreté et à identifier les priorités dans l'allocation de fonds.

Procéder à une telle comparaison nécessite un examen attentif des concepts et un accès libre aux bases de données, en vue de tirer des conclusions significatives et des réponses concrètes aux questions posées.

Dans ce sens, nous avons choisi des pays dont les structures, économique et démographique, étaient suffisamment proches pour autoriser, a priori, la comparaison.

Nous avons ainsi considéré, dans un souci de cohérence, quatre pays de la région PSEM, en l'occurrence le Maroc, la Jordanie, la Tunisie et la Turquie.

Nous avons rassemblé des estimations de la pauvreté pour chacun des quatre pays, provenant d'études nationales ou d'études explicitement comparatives voire même des bases de données communiquées par la Banque Mondiale.

Dans le tableau ci-dessous, nous avons fait appel aux données publiées par le WDI (World Development Indicators) et qui renseignent sur les taux de pauvreté absolue pour l'échantillon étudié.

**Tableau 2: Taux de pauvreté absolue pour les quatre pays étudiés**

Pays	Population en dessous du seuil national de pauvreté			
	Année de référence	Rural %	Urbain %	National %
Maroc	2014	9,50	1,60	4,80
Tunisie	2010	22,60	9,00	15,50
Jordanie	2010	16,80	13,90	14,40
Turquie	2013	5,10	0,60	2,10

Source : Base de données WDI

Une lecture de ce tableau permet de constater des différences de taux enregistrées dans les quatre pays étudiés. Un classement intuitif permet de classer la Tunisie comme étant le pays le plus touché par la pauvreté, suivie de la Jordanie, puis le Maroc et finalement la Turquie.

La situation de la pauvreté n'est pas aussi dramatique au Maroc que dans les autres contrées étudiées. Car, si l'ONU (Organisation des Nations Unies) fixe le seuil de pauvreté à 1,9 \$ PPA /jour/personne, le Maroc échappe au vortex désastreux de la pauvreté, où l'on retrouve des pays comme la Tunisie et la Jordanie, où la pauvreté touche plus de 10% des populations.

En outre, car il existe un grand gap entre milieux rural et urbain. Au Maroc, la pauvreté touche ainsi 9,5% des habitants des campagnes, alors que ce taux atteint 22,6% à la Tunisie et plus de 16% à la Jordanie. Certes, le royaume reste loin des

objectifs qu'il s'est fixés à travers ses politiques publiques et ses engagements internationaux, mais il peut toujours se rattraper en prenant la Turquie comme modèle référentiel, qui peut servir de locomotive pour tirer des leçons relatant la lutte contre la pauvreté.

Néanmoins, les statistiques étudiées remontent à des périodes différentes. Des décalages flagrants apparaissent. Or des modifications marginales de sources de données, peuvent conduire à brosser un tableau caractérisant, plus ou moins, la situation actuelle de la pauvreté.

**Tableau 3: Taux de pauvreté absolue en 2014 pour les quatre pays étudiés**

Pays	Population en dessous du seuil national de pauvreté			
	Année de référence	Rural %	Urbain %	National %
Maroc	2014	9,50	1,60	4,80 <sup>3</sup>
Tunisie	2014	26,00	10,10	15,20 <sup>4</sup>
Jordanie	2014	-	-	16,60 <sup>5</sup>
Turquie	2014	-	-	1,60 <sup>6</sup>

**Source** : sites officiels des organismes statistiques des quatre pays

Hormis le Maroc, les trois autres pays ont enregistré une augmentation importante de leurs taux de pauvreté par rapport aux statistiques figurantes dans le tableau précédent. Ce renouveau peut être expliqué par les transitions sociales vécues par ces pays, dues essentiellement au contexte politique perturbé, comme c'est le cas de la Tunisie, ou encore à une aggravation des disparités de revenu voire au manque de cohérence dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre la pauvreté.

<sup>3</sup> [http://www.hcp.ma/Indices-de-la-pauvrete-vulnerabilite-et-inegalite-selon-le-milieu-de-residence-2014\\_a658.html](http://www.hcp.ma/Indices-de-la-pauvrete-vulnerabilite-et-inegalite-selon-le-milieu-de-residence-2014_a658.html)

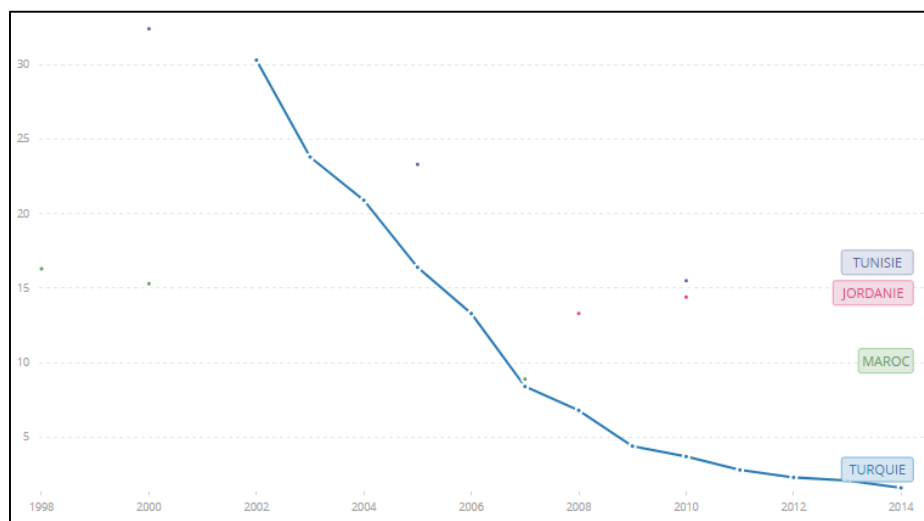
<sup>4</sup> <http://www.ins.nat.tn/fr/themes/m%C3%A9nages-et-conditions-de-vie>

<sup>5</sup> [http://jorinfo.dos.gov.jo/PXWeb2014R2/Selection.aspx?px\\_path=Poverty\\_Poverty%20Indicators&px\\_tableid=Table2.px&px\\_language=ar-JO&px\\_db=Poverty&rxid=e0c35eac-d04f-4689-ace3-8f29bf1f19da](http://jorinfo.dos.gov.jo/PXWeb2014R2/Selection.aspx?px_path=Poverty_Poverty%20Indicators&px_tableid=Table2.px&px_language=ar-JO&px_db=Poverty&rxid=e0c35eac-d04f-4689-ace3-8f29bf1f19da)

<sup>6</sup> <https://biruni.tuik.gov.tr/gosterge/?locale=en>

Pour raffiner le rapprochement entre le Maroc et les contrées voisines étudiées, il nous semble nécessaire de procéder à une comparaison des évolutions du taux de pauvreté absolue dans le temps. C'est ainsi que nous allons présenter le graphique ci-dessous.

**Figure 1 : Evolution des taux de pauvreté pour la période 1988-2014**



**Source :** Base de données WDI

Hormis la Jordanie ayant une tendance haussière du taux de pauvreté, il s'avère que les autres pays semblent avoir lancé des vastes programmes de réforme pour rétablir l'équilibre macroéconomique et promouvoir le développement économique et social, dans le but de faire face aux défis socioéconomiques.

Dans ce sillage, depuis une vingtaine d'années maintenant, la lutte contre la pauvreté, au Maroc, a été retenue comme une priorité nationale et est devenue l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics du pays. En effet, les pouvoirs publics ont tenté de mettre en exergue une panoplie de mesures visant à lutter contre l'extrême pauvreté. Il s'agit essentiellement des mesures structurelles, visant principalement l'amélioration de l'accès des populations pauvres actives à des emplois et à des ressources productives ; des mesures qui cherchent à renforcer et à améliorer le niveau de ciblage des différents filets de sécurité mis en place pour venir en aide aux pauvres ; des mesures macroéconomiques, qui cherchent à rationaliser les dépenses publiques sociales en essayant de les infléchir en faveur des secteurs sociaux (Ezzrari, 2011).

En Tunisie, la lutte contre la pauvreté est placée au centre névralgique des pouvoirs publics, visant à maintenir le recul du taux de pauvreté en dépit des perturbations économiques et politiques qu'a connu le pays depuis le printemps arabe. Dans ce sens, la Tunisie a développé un arsenal d'actions et de mesure visant l'insertion socio-économique des populations les plus pauvres moyennant l'intégration du développement durable (Bechir, 2011). Ce renouveau peut être expliqué par la mise en exergue des programmes d'aide et d'assistance sociale, des programmes de soutien à l'emploi et à la création des sources de revenu, des programmes d'amélioration des conditions et du cadre de vie et finalement des programmes de défense et d'intégration sociale (Gabsi, 2016).

En Turquie, la pauvreté absolue a vraisemblablement diminué, passant de 28.8 % en 2003 à 13.3 % en 2006 pour atteindre 1.6 % en 2014, selon des sources nationales (Turkstat, 2006 et Turkstat, 2014). Ce renouveau peut être expliqué par la forte croissance économique enregistrée au cours de cette dernière décennie donnant naturellement naissance à une réduction de la pauvreté. C'est ainsi que nous pouvons parler d'une croissance pro-pauvre permettant à la Turquie de devancer les pays du Maghreb (Gürsel, Kocoglu et Verez, 2011).

Par ailleurs, la Jordanie l'un des pays les plus arides du monde est réputé le pays le plus pauvre, par rapport aux autres pays étudiés. Ce constat peut être expliqué par le contexte politique de la région, générant ainsi de nombreuses vagues de réfugiés, depuis l'année 1948. En effet, les pouvoirs publics jordaniens se trouvent de plus en plus en difficulté pour remédier concrètement à la pauvreté (Mokaddem et Boulila, 2011).

En définitive, il s'est avéré que la situation de la pauvreté n'est pas aussi dramatique au Maroc que dans les autres contrées étudiées. Avec un taux de pauvreté de seulement 4,80%, le Maroc échappe au vortex de l'extrême pauvreté, où l'on retrouve des pays comme la Tunisie et la Jordanie, où la pauvreté touche plus de 10% de la population. Ce résultat montre que l'objectif de la « pauvreté zéro », assorti avec des indices d'inégalité et d'exclusion tolérables, est en cours de réalisation avec une tendance accélérée.

## Conclusion

L'étude de la pauvreté occupe une place de choix chez de nombreux économistes et spécialistes s'intéressant à l'économie de développement à l'échelle nationale et planétaire.

Dans le cadre de cet article, nous étions curieux d'explorer le cadre épistémologique, les principales caractéristiques et les indicateurs de mesure correspondant à la notion de la pauvreté.

Dans ce sens, nous avons décortiqué, dans la première section, les acceptions théoriques relatant la pauvreté et ses indicateurs de mesure. Partant de la pauvreté monétaire préconisée par les *UTILISATIRSTES*, passant par la pauvreté en conditions de vie et allant jusqu'à la pauvreté des capacités dont le principal maître d'œuvre est *Amartya Sen*.

Dans la seconde section, nous avons essayé de décrire la pauvreté au Maroc. En effet, la situation du Maroc est quasiment différente, de ce qui était 25 ans avant, compte tenu qu'il a pu réaliser des progrès considérables dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités et ce grâce aux efforts déployés et à l'intervention continue des pouvoirs publics en matière d'évaluation, d'analyse et de résorbe de ces fléaux sociaux.

La troisième section, qui constitue le noyau de cette recherche, a été dédiée à l'étude comparative portant sur la pauvreté dans le Maroc et dans d'autres pays dont les structures, économique et démographique, étaient suffisamment proches pour autoriser, a priori, la comparaison, en l'occurrence la Jordanie, la Tunisie et la Turquie.

En définitive, il s'est avéré que la situation de la pauvreté n'est pas aussi dramatique au Maroc que dans les autres contrées étudiées. Le Maroc échappe au vortex de la pauvreté, où l'on retrouve des pays comme la Tunisie et la Jordanie, où la pauvreté touche un niveau désastreux.

Toutefois cet article s'ouvre sur d'autres perspectives. Un futur travail, doit prendre les limites précitées. Pour mieux comprendre la pauvreté et d'autres composantes qui lui sont liées, nous proposons, à cet égard, la réalisation d'un modèle économétrique prenant en considération plus de variables étalées sur une période représentative.

## Bibliographie

- Bechir R. 2011. *Pauvreté et politiques d'amélioration du niveau de vie : une étude sur le cas tunisien*. NEW MEDIT. Numéro 3/2011.
- Bisiaux R. 2011. « *Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ?* ». L'économie politique n° 049. Janvier 2011.
- Cousineau J-M. 2009. *Les déterminants macroéconomiques de la pauvreté : une étude de l'incidence de la pauvreté au sein des familles québécoises sur la période 1976-2006*. École des relations industrielles. Université de Montréal, Août 2009.
- Dubois J-L. 2001. *Population et développement : Les principaux enjeux cinq ans après la conférence de Caire*. Les documents et manuels du CEPED n°12. Paris juin 2001.
- Dwight H.P, Radelet S & Lindauer D-L. 2008. *Économie du développement*. 3<sup>ème</sup> édition De Boeck.
- Ezzrari A. 2011. *La pauvreté au Maroc : Approches, déterminants, dynamique et stratégies de réduction*. Thèse de doctorat en sciences économiques. Université Hassan II Ain Chock Casablanca.
- Gabsi C. 2016. *Analyse économique de la pauvreté en Tunisie : Approche monétaire et multidimensionnelle*. Thèse de doctorat en Economies et finances. Université Nice Sophia Antipolis.
- Gürsel S, Kocoglu Y & Verez JC. 2011. *Croissance, emploi et inégalités en Turquie*. Région et développement numéro 34-2011.
- Haut-commissariat au plan. 2016. *Présentation des résultats de l'enquête nationale sur la consommation et les dépenses des ménages*. Note de synthèse. Octobre 2016.
- Haut-commissariat au plan. 2006. *Exclusion inégalité et pauvreté : La transition sociale et ses déterminants*. Prospective Maroc 2030. Avril 2006.

Lallement J. 2012. *Les économistes et la pauvreté : de Smith à Walras*. Colloque : Inégalités et pauvreté dans les pays riches. IUFM Auvergne. Chamalières. 20 janvier 2012.

Mokaddem L & Boulila G.2011. *Croissance pro-pauvre dans les pays du Moyen Orient et l'Afrique du Nord*. Revue d'économie de développement. Vol 19.

Moussebbih A. 2012. *La problématique de la pauvreté au Maroc : vers l'élaboration d'un modèle explicatif des facteurs de résistance à la pauvreté : une analyse théorique et empirique*. REMALD. Numéro double 105-106. Juillet-octobre 2012.